

Français

Merci d'avoir choisi un aspirateur AUTOVAC.

Pour des résultats optimaux, utilisez toujours les accessoires de l'appareil. Ils ont été spécialement conçus pour votre aspirateur.

Aspirateur conçu pour un usage domestique exclusivement. Utiliser la fonction gonfleur uniquement pour le gonflage de pneumatiques de vélos, matelas gonflables, ballons, jeux gonflables de piscine/plage...

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans, ainsi que des personnes dont les capacités physiques, sensorielles et mentales sont réduites ou dont les connaissances et expériences sont insuffisantes, à condition d'être surveillés ou d'avoir reçu des instructions concernant l'utilisation sécurisée de l'appareil et de comprendre les risques encourus.

Les enfants doivent être surveillés pour éviter qu'ils ne jouent avec l'appareil.

Eteignez et débranchez l'aspirateur après toute utilisation.

Tenez les emballages, notamment les sacs en plastique et tous les accessoires hors de portée des enfants afin d'éviter tout risque d'étouffement.

Chaque aspirateur est conçu pour une tension spécifique DC 12V. Vérifiez que la tension d'alimentation de votre véhicule est la même que celle indiquée.

Ne pas dépasser 5 minutes d'utilisation à la fois pour éviter la surchauffe.

Si vous avez besoin d'utiliser la fonction gonflage, laisser l'appareil refroidir afin de protéger vos objets.

Garder l'aspirateur à l'abri de l'eau.

Ne l'utilisez pas pour aspirer de l'eau.

N'utilisez que les pièces détachées qui ont été livrées avec l'aspirateur.

Ne tirez ou soulevez pas l'aspirateur par son câble d'alimentation. N'utilisez pas le câble d'alimentation comme poignée de transport. Évitez le contact avec des parties chaudes ou des sources de chaleur (type moteur...).

Ne tirez pas sur le câble d'alimentation pour le débrancher.

N'enfoncez pas d'objets dans l'ouverture aspiratoire, qui n'ont pas été livrés avec l'aspirateur.

N'utilisez pas votre aspirateur si l'ouverture aspiratoire est bouchée. Placez toujours le filtre avant d'utiliser l'aspirateur.

Ne réalisez aucune modification sur l'appareil. Si le câble secteur de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne qualifiée (p. ex. un atelier spécialisé) afin d'éviter tout danger. L'ampoule de cet appareil ne peut être remplacée que par le fabricant, son service après-vente ou une personne qualifiée (p. ex. un atelier spécialisé) afin d'éviter tout danger.

N'utilisez jamais l'aspirateur :

*À proximité de gaz inflammable, etc.

*Lorsque le corps de l'aspirateur, le cordon d'alimentation ou la fiche sont visiblement endommagés.

*Sur des cendres chaudes ou froides, des mégots de cigarettes incandescents, des allumettes, etc.

*Sur de la poussière fine provenant par exemple de plâtre, béton, farine...

*Dans des points d'eau (type fontaines, flaques d'eau...)

*Avec les mains humides ou mouillées

*Avec un convertisseur de volts.

*À proximité des cheveux, vêtements, doigts...

L'utilisation de l'aspirateur dans les circonstances décrites ci-dessus peut sérieusement endommager l'appareil ou provoquer de graves blessures physiques. De tels dommages ou blessures ne sont pas couverts par la garantie ni par PASSAT.

Comme avec la plupart des appareils électriques, certains composants peuvent demeurer sous tension électrique même si l'appareil est éteint.

Pour réduire les risques d'électrocution :

1. Toujours débrancher l'appareil après l'utilisation

2. Ne pas utiliser dans l'eau.

3. Ne pas poser l'appareil à un endroit où il pourrait tomber dans un point d'eau (fontaine...)

4. Ne pas poser ou faire tomber dans l'eau ou dans tout autre

liquide.

5. Ne pas toucher l'appareil qui est tombé dans l'eau, débranchez-le immédiatement.

CONSEILS PRATIQUES DE DÉPANNAGE

Problèmes	Causes	Solutions
L'aspirateur ne fonctionne pas	1. La fiche est mal placée dans la prise 12V 2. Absence de tension	1. Bien introduire la fiche dans la prise 2. Allumer le véhicule
La capacité aspiratoire est faible	1. Le filtre est plein 2. L'appareil est bouché 3. Le filtre doit être nettoyé	1. Nettoyer ou remplacer le filtre 2. Débrancher l'appareil et vérifier si ouverture non bouchée
L'aspirateur perd de la poussière	1. Le filtre est plein 2. Le porte-filtre est mal placé 3. Le porte-filtre est endommagé	1. Nettoyer le filtre 2. Remplacer le filtre
Le tube flexible, le tuyau ou la brosse n'aspirent pas	1. Le flexible ou tuyau sont bouchés 2. Le filtre est plein	1. Enlever et nettoyer les accessoires 2. Nettoyer le filtre
Le gonfleur ne fonctionne pas	1. L'embout est mal placé 2. Le tuyau est mal glissé	1. Bien introduire les embouts de gonflage 2. Bien introduire le tuyau de gonflage

GARANTIE

L'aspirateur AUTOVAC est garanti deux (2) ans à compter de la date d'achat pour vice de fabrication d'origine du matériau et vice de qualité. Cette garantie ne peut s'appliquer que si les remarques contenues dans ce mode d'emploi ont été dûment observées et ne saurait s'appliquer aux dommages consécutifs à la force, l'emploi abusif ou non conforme par des personnes non autorisées du produit. Pour plus d'informations, contactez le service consommateur.

BIEN CONSERVER CE MODE D'EMPLOI

PASSAT SERVICE CONSUMMATEURS

9, rue du Général Goutierre

F-59610 FOURMIES

Tél: 0033 (0)3 27 60 80 80

E-Mail : info@passat.fr

www.passat.fr



(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et aux autres pays européens disposant de systèmes de collecte sélective)

L'utilisation de ce symbole sur le produit ou son emballage indique que ce produit ne peut être traité comme déchet ménager. Il doit plutôt être remis au point de ramassage concerné, se chargeant du recyclage du matériel électrique et électronique. En vous assurant que ce produit est éliminé correctement, vous favorisez la prévention des conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine qui, sinon, seraient le résultat d'un traitement inapproprié des déchets de ce produit. Pour obtenir plus de détails sur le recyclage de ce produit, veuillez prendre contact avec le bureau municipal de votre région, votre service d'élimination des déchets ménagers ou le magasin où vous avez acheté le produit.